

---

Paris le 6 juin 2018

Communiqué de presse

Le collectif Fédération Environnement Durable, Vent de Colère Fédération Nationale, Vieilles Maisons Françaises, la Demeure Historique et Sites et Monuments considère que le régime juridique de l'éolien terrestre en France est contraire au droit de l'Union européenne sur de nombreux points.

Le collectif a déposé plainte auprès des instances de l'Union européenne.

Contacts presse

Fédération Environnement Durable- JL Butré- [contact@environnementdurable.net](mailto:contact@environnementdurable.net) – 06 80 99 38 08

Vent de colère – Daniel Steinbach- [contact@ventdecolere.org](mailto:contact@ventdecolere.org) - 06 40 89 49 82

Sites & Monuments – J. Lacaze – [contact@sppef.org](mailto:contact@sppef.org) - 06 24 33 58 41

La Demeure Historique- Thierry Nouvel - [thierry.nouvel@demeure-historique.org](mailto:thierry.nouvel@demeure-historique.org) - 01 86 95 53 02

Vieilles Maisons Françaises- Beatrice de Leyssac - [beatrice.deleyssac@vmfpatrimoine.org](mailto:beatrice.deleyssac@vmfpatrimoine.org)-  
01 40 62 61 81

